

Institut royal des Sciences  
naturelles de Belgique

BULLETIN

Tome XXXI, n° 69  
Bruxelles, novembre 1955.

Koninklijk Belgisch Instituut  
voor Natuurwetenschappen

MEDEDELINGEN

Deel XXXI, n° 69  
Brussel, November 1955.

---

CONTRIBUTIONS  
A L'ÉTUDE DES LÉPIDOPTÈRES HÉTÉROCÈRES  
(QUATRIÈME NOTE),

par Serge G. KIRIAKOFF (Gand).

---

Sur les Agaristidæ du Congo Belge.

Genre *Charitosemia* gen. nov.

On sait que la distribution géographique des animaux présente souvent des particularités difficiles à expliquer. On peut citer, par exemple, plusieurs cas où le gros d'un « genre » est confiné à une région déterminée, avec une seule espèce à aire de distribution très largement disjointe. Nous avons toujours défendu l'opinion que pareilles espèces à habitat disjoint devaient apparaître, après étude approfondie, comme n'étant pas congénériques avec le gros des espèces mentionné ci-dessus. Un de ces cas est celui de l'Agaristide africain « *Mimeusemia* » *geraldi* KIRBY : nous croyons que cette espèce n'est pas à sa place dans le genre *Mimeusemia*, auquel on ne devrait rapporter que les espèces orientales.

J. J. JOICEY et L. TALBOT (1924) étaient déjà, d'ailleurs, de l'opinion que *M. geraldii* devait être retirée du genre *Mimeusemia*, mais ils fondaient leur opinion sur des caractères trop peu importants, de sorte que GAEDE (in SEITZ) ne crut pas devoir les suivre.

•

Le Dr. DIAKONOFF, de Leyde, que nous remercions ici cordialement, a bien voulu préparer pour nous les armures génitales mâles de trois espèces asiatiques de *Mimeusemia*. Un examen de ces préparations a révélé que les structures correspondantes de l'espèce africaine en différaient sur tous les points importants : *uncus*, *valvæ* et *ædæagus*. Si on ajoute à ces différences (voir ci-dessous) celles, à la vérité moins importantes, présentées par quelques autres structures, ainsi que le faciès général, une séparation générique de *M. geraldii* semble amplement justifiée.

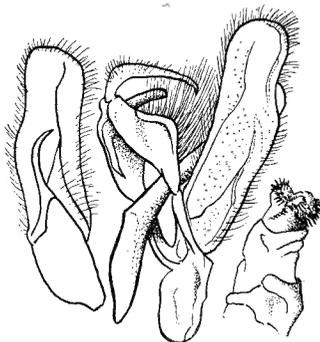


Fig. 1. — Armure génitale mâle de *Charitosemia geraldii angustata* (JOICEY & TALBOT), 15 : 1.

Vue latérale; vue intérieure de la valve gauche; partie distale de l'édéage.

D'un autre côté, l'espèce en question paraît apparentée au genre *Charilina* WALKER 1854, duquel elle ne diffère que par quelques détails, si l'on excepte les structures génitales qui, ici encore, sont toutes différentes.

Il est donc nécessaire de placer notre espèce dans un nouveau genre. Le nom générique « *Protoceræa* » employé par KIRBY dans la description originale de *M. geraldii* (A.M.N.H. (6) XVIII : 377, 1896) n'est évidemment qu'une transcription erronée de *Pristoceræa* KARSCH (Ent. Nachr., XXI : 349, 1895) qui est un synonyme de *Ophthalmis* HÜBNER 1819. Le nouveau genre reçoit donc ici le nom de *Charitosemia* gen. nov.; ce nom n'exprime pas une admiration particulière pour la beauté de l'insecte, mais est utilisé parce que ce dernier ressemble tant à *Mimeusemia* qu'à *Charilina*.

Diagnose. — Front avec un processus arrondi qui atteint environ la moitié de la longueur du dernier article des palpes; deuxième article des palpes épais, dirigé obliquement vers le haut, à longue pilosité en dessous, s'allongeant encore distalement, de sorte que les poils les plus longs atteignent l'extrémité des palpes; dernier article des palpes grêle, porrigé, d'un tiers plus court que le deuxième. Tibias à pilosité modérée; tibias moyens sans épines; tibias postérieurs à deux paires d'éperons. Une crête à la base de l'abdomen. Vénation de l'aile antérieure comme chez *Mimeusemia*; à l'aile postérieure, les veines 2 et 5 placées comme chez *Ophthalmis*, c'est-à-dire à distance égale de l'angle inférieur de la cellule : chez *Mimeusemia*, la veine 2 est plus rapprochée de l'angle inférieur de la cellule; chez *Charilina*, cette veine est encore plus proximale que chez *Charitosemia*.

Armure génitale mâle (fig. 1 : armure génitale mâle de *M. geraldii angustata* JOICEY et TALBOT) : diffère de celle chez *Mimeusemia* en ce que l'*uncus* est relativement plus court, les *valvæ* plus allongées, à peine élargies distalement et largement arrondies terminalement. Chez *Mimeusemia*, les *valvæ* sont grossièrement triangulaires, à base étroite, et à extrémité anguleuse; l'*ædœagus* est beaucoup plus robuste; *vesica* bien armée. *Charilina* a la même forme des *valvæ* que *Charitosemia*, mais l'*uncus* est beaucoup plus court. Le *subscaphium* manque apparemment chez *Charilina* (fide A. S. T. JANSE 1937-1939, 22, fig. 6); l'*ædœagus* n'est large que proximatement; et la *vesica* est inerme.

Générotipe. — *Protoceræa geraldii* KIRBY 1896.

Parmi le matériel reçu il y a déjà quelques années de M. Frans G. OVERLAET, se trouvent deux *Agaristidæ* que nous croyons être nouvelles pour la science. Ci-dessous leur description. Nous avons eu le plaisir d'offrir les holotypes de ces deux formes à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.

### *Ægocera jordani* spec. nov. (fig. 2).

Les tibias de cette espèce ne sont pas épineux; elle devrait donc être placée dans le genre *Mitrophrys* KARSCH 1895; d'un autre côté, le processus frontal atteint à peu près la base du troisième article des palpes, comme c'est le cas chez *Ægocera*

LATREILLE 1809. Nous croyons d'ailleurs que les différences entre *Mitrophrys* et *Ægocera* ne justifient pas une séparation générique de ces deux groupes, et nous suivons HAMPSON (Cat. Lep. Phal., III : 595, 1901) en considérant *Mitrophrys* comme un synonyme d'*Ægocera*.

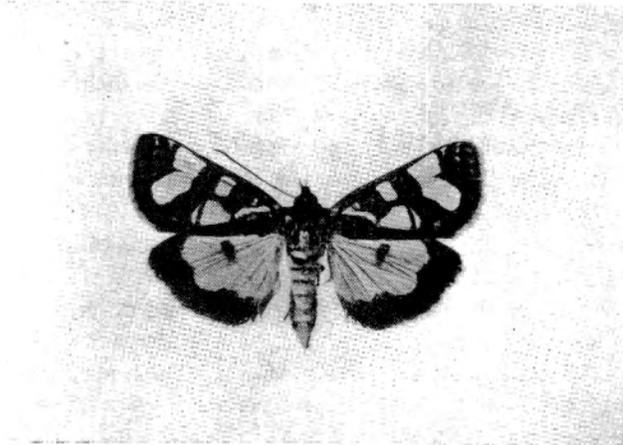


Fig. 2. — *Ægocera jordani* spec. nov., holotype ♂, 1 : 1.

Vertex noir; base des antennes d'un fauve ochracé clair (RIDGWAY 1912, pl. XV); front de cette teinte, à trait médian noir; palpes noirs, à longue pilosité du dessous d'un orangé abricot (pl. XIV); antennes noires. Patagia et tegulæ noirs, les premiers avec 4 taches, les dernières avec une grande tache médiane, les taches fauve ochracé clair; bordure interne des tegulæ orangé abricot; thorax noir, à larges taches fauve ochracé clair; pectus orangé abricot; pattes noirâtres, à pilosité orangé abricot. Abdomen de cette dernière couleur; bases des segments noires, élargies au milieu où la teinte noire forme des triangles; bande noire du segment pénultième plus large; dessous uniforme. Aile antérieure noire; dessin fauve ochracé clair, à savoir : une tache ovale subcostale à la base; une marque étroite à la base de la cellule, envoyant une bande parallèle au dorsum, vers lequel elle est faiblement courbée terminalement; une barre transversale dans la cellule immédiatement après la marque basale; un large parallélogramme au bout de la cellule; une

grosse tache discale, dans la moitié dorsale, à marge proximale oblique et un peu courbée vers l'intérieur, à marge antérieure courbée vers l'extérieur, à marge distale droite, placée obliquement, à marge dorsale faiblement oblique; elle est suivie par une étroite lunule; une grosse tache subapicale formée de deux sections largement contiguës, la section antérieure séparée de la côte par une ligne noire, et faiblement ondulée distalement; la section postérieure allongée, oblique, arrondie distalement et atteignant l'intervalle II; son bord proximal faiblement courbé vers l'extérieur; son bord distal portant une excision dentiforme dans l'intervalle V; quelques petites taches costales d'écailles pâles, distad de la tache subterminale; quatre de ces taches forment une ligne verticale à 4 mm du termen, entre la côte et la marge distale de la tache subapicale; une petite tache pareille dans l'intervalle I à 5 mm du termen; le fond noir est largement coupé par des taches rouge brésilien (pl. I), de sorte qu'il apparaît en grande partie sous forme d'une bordure des taches jaunâtres; les taches rouges portent, en outre, des marques d'un gris héliotrope foncé (pl. L), dont une grande lunule dans l'intervalle I, entre la lunule postmédiane et les taches d'écailles marginales; une série subterminale de taches du même gris; franges fauve ochracé clair. Dessous orangé abricot; côte étroitement noirâtre, avec deux taches rouge brésilien; dans la cellule, à la base, une tache arrondie atteignant l'intervalle I, une tache médiane, et une grande arrondie à l'extrémité, s'étendant dans la moitié proximale de l'intervalle II et reliée à une bande terminale qui est large à la côte et au dorsum, étroite au milieu, et dentée dans les intervalles VII et V; une ligne terminale noire; franges d'un orangé abricot sale à bases foncées, plus largement à l'angle anal. Aile postérieure orangé abricot; un large trait discocellulaire noir; une bande terminale brun-grenat (pl. I), dentée dans l'intervalle IV, ensuite courbée vers l'intérieur, ensuite faiblement excisée deux fois entre veine 2 et marge anale, où elle est un peu plus large; une ligne terminale noirâtre; franges noirâtres à la base, avec une fine ligne pâle à l'extrême base; moitié terminale orangé abricot. Dessous comme dessus, marques un peu plus pâles, et bord proximal de la bande terminale moins irrégulier. Longueur de l'aile antérieure 21 mm.

*Holotype*. — ♂, Elisabethville (Haut-Katanga), Décembre 1926 (Ch. SEYDEL).

J'ai le plaisir de dédier cette belle espèce à l'éminent entomologiste le Dr. Karl JORDAN.

*Heraclia hornimani meridionalis* subsp. nov. (fig. 3).

Diffère de la race foncée *H. h. melanosoma* DRUCE par sa teinte générale encore plus foncée et par une réduction générale des taches pâles de l'aile antérieure : les deux taches antémédianes largement séparées; la tache entre les branches cubitales plus petite, en forme de parallélogramme; la bande subapicale plus étroite, et composée seulement de quatre taches, dans les intervalles III à VI; ces taches allongées, étroites, bien séparées par les veines foncées; base de l'intervalle VII légèrement saupoudrée de jaune. Dessous orangé; côte, une tache ovale cellulaire, une bande disco-cellulaire et la région dorsale

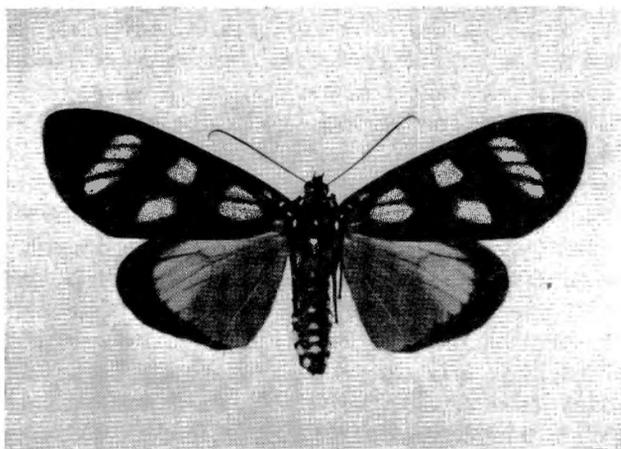


Fig. 3. — *Heraclia hornimani meridionalis* subsp. nov., holotype ♂, 1 : 1.

noires. Aile postérieure orangée dans la moitié antérieure, y compris la moitié postérieure de la cellule et l'intervalle II; reste de l'aile rouge; marge anale à pilosité brune; bande terminale pas plus large que chez la race nominative, faiblement dentée sur les veines; veine 7 noirâtre; un faible écaillage noir proximal de la bande terminale, surtout dans les intervalles VI et VII; lunule noire disco-cellulaire visible par transparence du dessous. Ce dernier ne différant pas du dessus; région costale largement noire; veine 7 et une lunule disco-cellulaire noires. Longueur de l'aile antérieure 35 mm.

Abdomen noir, à rangées dorsale et latérale de taches blanches, ces rangées reliées sur le segment pénultième par une ligne blanchâtre sur son bord distal; dernier segment avec les taches latérales seulement. Dessous de l'abdomen avec une rangée de taches médianes blanches placées transversalement; les quatre derniers segments avec taches blanches latérales, en plus des médianes.

Holotype. — ♂, Kapanga (Haut-Katanga), 12-IX-1934 (F. G. OVERLAET).

#### INDEX BIBLIOGRAPHIQUE.

JANSE, A. J. T., 1937-1939, The Moths of South Africa, vol. III, Durban.  
JOICEY, J. J. & TALBOT, G., 1924, Bull. Hill Museum, I : 555.

LABORATOIRE DE SYSTÉMATIQUE ZOOLOGIQUE, UNIVERSITÉ DE GAND  
ET INSTITUT ROYAL DES SCIENCES NATURELLES DE BELGIQUE.

